

Fabrice FLIPO, François DELTOUR, Michelle DOBRÉ,  
Marion MICHOT, *Peut-on croire aux TIC vertes ?*

*Technologies numériques et crise environnementale*

Nantes, Presses des Mines, coll. Développement durable, 2012, 275 p.

Gilles Boenisch

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8607>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.8607](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8607)

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 août 2013

Pagination : 484-486

ISBN : 978-2-8143-0162-7

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Gilles Boenisch, « Fabrice FLIPO, François DELTOUR, Michelle DOBRÉ, Marion MICHOT, *Peut-on croire aux TIC vertes ? Technologies numériques et crise environnementale* », *Questions de communication* [En ligne], 23 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8607> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8607>

---

textes. Néanmoins, l'allongement des médiations est interprété par les auteurs comme une hybridation des univers formel et culturel de l'écriture, car celle-ci est fondée sur des opérateurs techniques (calculs, logiciels, gabarits, etc.), mais ces opérateurs prennent sens dans le contexte social de l'internaute qui peut effectuer des choix d'écriture et faire usage des possibilités d'interaction et de collaboration offertes par l'informatisation des pratiques sociales comme celles relatives au tourisme. En effet, en étudiant la médiation, l'équipe de recherche met l'accent sur la dimension procédurale et technique et donne beaucoup moins d'importance à ses significations sociales et symboliques. Bien que les auteurs se revendiquent d'une approche sémiotique, ici, la logique formelle incarnée dans la technique prime sur les perceptions des acteurs, les valeurs qu'ils confèrent à leurs actions, les usages et les appropriations qu'ils font des documents et des outils. Le second volume à paraître, *La dynamique réflexive des régimes documentaires*, sur lequel débouchera ce projet de recherche se focalisera, peut-être, davantage sur les acteurs sociaux et la dimension sémiotique des actions et des productions.

**Fredj Zamit**

CREM, université de Lorraine, F-57000  
fredj.zamit@yahoo.de

**Fabrice FUPO, François DELTOUR, Michelle DOBRÉ, Marion MICHOT, *Peut-on croire aux TIC vertes ? Technologies numériques et crise environnementale.***

Nantes, Presses des Mines, coll. Développement durable, 2012, 275 p.

Depuis le Grenelle de l'environnement, l'enjeu écologique est devenu consensuel. Les technologies numériques de l'information et de la communication (TINIC) ne font pas exception. Le terme de technologies de l'information et de la communication vertes (TIC vertes ou *green IT*) émerge dans le débat sur la *durabilité* pour promouvoir le potentiel écologique des technologies numériques, mais aussi pour souligner les progrès envisageables. Pourtant, la définition officielle, « techniques de l'information et de la communication dont la conception ou l'emploi permettent de réduire les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement », ne précise pas s'il s'agit d'une réduction absolue ou relative des effets sur l'environnement, ni dans quelles proportions spatiales et temporelles (pp. 7-8). Cette dénomination est employée majoritairement par les acteurs qui semblent faire totalement abstraction de la dimension sociale : « Les bonnes pratiques envisagent le problème de la "vertitude" comme une question d'optimisation technique sous contrainte écologique. Le fonctionnalisme

comme le caractère conflictuel des rapports sociaux qui est sous-jacent au corps social » (p. 7). Ainsi le parti-pris des auteurs est-il de comprendre ce que les différentes parties prenantes entendent par « TIC vertes » et d'examiner comment ces conceptions et pratiques jouent entre elles en s'insérant dans un contexte plus large. En cela, la recherche s'attache « à identifier les sujets qui en parlent, ce qu'ils en disent, comment ils définissent cette chose, à quelles parties du monde ils se réfèrent, ce qu'ils entendent par "nature", à quelles autres définitions, objets ou pratiques ils s'opposent, etc. » (p. 10).

La production et l'usage des TIC participent-ils à rendre notre société plus écologique ou génèrent-ils des effets néfastes faisant plus qu'annuler les bénéfices escomptés ? Comment l'enjeu écologique est-il appréhendé dans le secteur des TIC ? Telles sont les questions de fond posées par l'ouvrage, qui mobilise les cadres d'analyse des sciences sociales et des sciences de l'ingénieur. Cette approche inédite apporte des précisions fondamentales et dresse un panorama juste de ces questions par une vision objective, souvent absente ou en retrait dans l'abondante littérature traitant des mutations engendrées par le numérique. Ainsi les auteurs apportent-ils un point de vue critique sur une thématique relativement peu discutée, où les acteurs qui en font la promotion « surestiment considérablement la capacité des TIC à être un vecteur de réduction des impacts écologiques de différentes activités, [...] impliquant des effets [...] qui sont explicitement écartés » (p. 223). Ils démontrent que l'impact des TIC contribue peu à l'écologie. Au contraire, elle en est le principal adversaire, car « l'impact de la production, distribution, et consommation des TIC est important, en termes énergétiques, matériel et toxique : 2 % des émissions de gaz à effet de serre globales, 12 à 15 % de la consommation électrique[,] un impact significatif sur la demande mondiale en matière premières, des déchets difficile à traiter et dont le flux reste mal contrôlé, du point de vue de l'environnement » (*ibid.*).

Pourtant, les différents acteurs concernés par les TIC vertes mobilisent une pléthore d'arguments pour expliquer en quoi ils contribuent, tout en produisant l'opposé, à défendre l'environnement sous l'étendard de la « vertitude ». « Vert signifie, en première approximation, un bien ou un service qui prétend autoriser un usage plus compatible avec l'équilibre des écosystèmes qu'un autre, à l'exclusion de toute considération d'effet de système. La définition n'a de validité que locale est relative. Vert renvoie donc à "plus vert", plus respectueux des écosystèmes, ou moins nuisible, et cela dans une comparaison

locale, limitée autour d'un produit, d'un usage, d'une fonction sociale. Vert c'est plus vert que les produits actuels ou concurrents. Le vert est, dans ce premier sens, un attribut relatif qui permet la comparaison par rapport à une entité plutôt floue qu'est l'environnement » (p. 224). En cela, les différents acteurs se présentent comme œuvrant pour la planète, occultant les nombreuses contradictions sous couvert de communication environnementale. La relativité des critères, ou encore les gains écologiques avancés sont rapidement annulés par la surabondance d'un produit, mieux diffusé, souvent renouvelé justement à cause de sa qualité verte : cela pointe l'incohérence du concept de « développement durable » et « renouvelable » qui servent à « pousser à consommer plus de produits pour réduire son impact sur l'environnement » (p. 225).

En outre, les problèmes semblent cadrés par trois critères qui sont de véritables stratégies économiques : « Réduction, substitution, interdiction » censées favoriser le marché, et non la dimension écologique. Ainsi le sentiment d'une nécessité de changement de grande ampleur semble-t-il un débat « confiné au technique et au sub-politique » (p. 228). Finalement, comme l'avancent les auteurs, preuve à l'appui, la problématique écologique sous le sceau de la « vertitude » des TIC « n'est pas une question de société, mais une question de spécialistes » (p. 227). Des spécialistes qui soutiennent alternativement des discours catastrophiques et utopiques et qui ne peuvent faire la preuve de leur solidité, concluant bien souvent « que l'on ne peut rien conclure » (p. 228). Du coup, les auteurs militent pour que tous les acteurs, spécialistes, « affrontent leurs propres contradictions » (p. 228) avant d'imposer des logiques qui favorisent exclusivement l'économie et le marché financier : « consommer plus, produire plus, progresser » (p. 230). Ils dénoncent également le report de responsabilité, qui consiste à déplacer géographiquement le problème ou encore à culpabiliser les consommateurs. Une situation caractéristique « d'attente, voire d'ajournement, qui se caractérise par des stratégies plus ou moins conscientes de tergiversations, renvois, déplacements, voire de déni du problème » (p. 231). Ils posent également le problème de la légitimité de chacun des acteurs qui ne « s'intéresse pas du tout à vérifier si son analyse, en termes de report de la responsabilité, est fondée, autrement dit si l'acteur considéré dispose réellement des marges de manœuvre dont on le crédite » (*ibid.*). D'ailleurs, l'argument le plus souvent avancé est celui de la responsabilité du consommateur soi-disant « libre de sa décision sur un marché. En réalité le consommateur est face aux contraintes de l'économie de réseau qui tend à limiter sa liberté de choix. La

contradiction dans les discours des entreprises est flagrante : elles affirment qu'elles sont sur un marché de l'offre », elles utilisent les règles de l'économie en réseau pour planifier leurs investissements et leur stratégie, mais elles continuent de postuler que « le » consommateur peut choisir à sa guise » (p. 233). Le phénomène est encore plus remarquable du fait que les « acteurs intermédiaires négocient entre eux des mesures et des réglementations qui n'ont d'effet qu'à la marge, et sont en échec pour obtenir des résultats solides et plus consensuels. Les mesures sont ainsi fréquemment perçues comme étant de nature autoritaire » (*ibid.*) entraînant des comportements de refus ou d'évitement. Ces éléments montrent à quel point les débats restent confinés et, selon les auteurs, « posent un problème de démocratie », tout comme le fait « que les discours prophétiques n'aient jamais réellement de comptes à rendre ». Tout ceci aboutit à des décisions absurdes où « l'acteur agit de manière persistante contre le but qu'il s'était lui-même fixé », à moins que « le but ne soit tout autre que celui qui est annoncé » (p. 234).

En réalité, dans les débats questionnant l'écologie, c'est la modernité, les progrès techniques qui sont mis en cause par des controverses reposant toutes sur un « vocabulaire émotionnel » omniprésent : on ne doit « pas avoir peur de la technique », on doit « avoir confiance » (p. 235) ou l'inverse fondé sur le catastrophisme. Pourtant, les différentes attitudes sont fondées sur l'autorégulation marchande, c'est-à-dire sur « la recherche de profit et l'avidité » (p. 237). Un certain nombre de comportements en découlent. Les consommateurs qui ne sont pas dupes semblent de plus en plus nombreux à sortir des circuits de consommation dominants, « ceux où règnent la consommation qui ne souhaite pas s'en tenir aux choix gestionnaires. Ils recyclent, réutilisent, achètent d'occasion, bio, dans les circuits courts, refusent la publicité, la télévision ou différents autres équipements, etc. » (p. 238). Des comportements qui valorisent la qualité de vie, l'épanouissement personnel, la qualité de l'environnement, plutôt que la quantité ou l'abondance de biens. La question de « l'économie verte » n'est donc pas claire dans sa démarche : « soit elle est une évidence », « soit elle ne l'est pas et le mécanisme d'intérêt est en panne » confrontant la logique lucrative à la logique écologique (pp. 238-239). Comme l'expriment les auteurs, il s'agit d'une « contradiction frontale entre l'activité privée à but lucratif et le bien de la planète » (p. 239). Pour l'instant, ces deux positions semblent incompatibles. Les consommateurs rejettent la responsabilité sur les industriels et les industriels sur les consommateurs : « La contradiction entre le

souci affiché, statutaire de gagner plus, et donc de dépenser et consommer plus, et le souci de protéger la planète » (p. 239). Enfin, le législateur censé réguler et trancher dans l'intérêt commun, à « tendance à écouter les représentants des corps intermédiaires, surtout des entreprises [...] il a donc tendance à favoriser la conservation de l'état des choses existant » (p. 240).

**Gilles Boenisch**

CREM, université de Lorraine, F-57000  
gilles.boenisch@gmail.com

**Jean-Paul FOURMENTRAUX, Artistes de laboratoire. Recherche et création à l'ère numérique.**

Paris, Hermann, 2011, 130 p.

Secteurs phares de l'activité créatrice contemporaine, l'art et la technologie impliquent des questionnements générés par le développement des technologies numériques, tant pour les artistes que pour les scientifiques. Si ces mondes sont *a priori* facilement dissociables, comme l'affirme Jean-Marc Lévy-Leblond (*La science n'est pas l'art. Brèves rencontres...*, Paris, Hermann, 2010), leurs singularités ne déniaient pas aux visions artistiques et scientifiques la possibilité d'opérer des rapprochements, de dialoguer à des fins d'enrichissements réciproques. Tandis que se généralise le recours aux technologies numériques, les différences que pointent les physiiciens enrichissent les problématiques scientifiques ou esthétiques/plastiques et donnent vie à des approches hybridant création et recherche scientifique.

D'emblée, la formule « artistes de laboratoire » qu'affiche en titre Jean-Paul Fourmentraux donne le ton de ce texte court (127 pages) augmenté par un cahier visuel de dix pages présentant les œuvres de l'art numérique mentionnées dans l'ouvrage. L'auteur interroge la relation entre recherche et création à l'ère du numérique, non plus uniquement en termes de cohabitation mais de « coalition » (p. 107) heuristique et vertueuse. Rappelons que, dans les années 70, en dehors du cadre et de périodes d'usage professionnel, la relation entre artistes et informaticiens se résumait pour certains laboratoires informatiques prestigieux à confier leurs ordinateurs (alors inaccessibles au *quidam*) à des artistes technophiles avides d'interroger la plasticité des machines savantes et d'opérer les premières expérimentations de l'art numérique. Cette présence artistique dans les laboratoires consistait pour ces derniers à accueillir des artistes en leur sein à l'occasion de résidences d'artistes – par exemple, Piotr Kowalski au Media Lab du Massachusetts Institute of Technology de Boston. Cependant, bien que distincts,

les objectifs de chacun allaient produire de nouveaux questionnements simultanément indépendants et réciproques. Libéré de toute référence au progrès, l'art ne se coupe pas pour autant des technologies de son temps, qu'il mobilise et critique nécessairement sans céder à la fascination engendrée par le potentiel créatif des technologies numériques. Pouvait-on éternellement rester sur une opposition frontale entre caractère absolu du chef-d'œuvre – « un chef-d'œuvre existe une fois pour toute » (Victor Hugo, *William Shakespeare*, Paris, Flammarion, 1973 [1864], p. 103) – et relativité intrinsèque de la science, mère de la technologie ? De multiples rapprochements se sont progressivement établis entre les deux univers (l'art et la technologie) que tout semble, *a priori*, distinguer mais qui sont, pourtant, de plus en plus placés en situation de dialogue voire de collaboration.

Comment, au sein de et entre les univers artistiques et technologiques, les différents acteurs professionnels se distinguent-ils ? En 1995, Monique Sicard (*Chercheurs ou artistes ? Entre art et science, ils rêvent le monde*, Paris, Éd. Autrement) interrogeait le franchissement de frontières à l'aune d'expériences communes qui, finalement, participent d'un même univers. Marquées par « l'état technologique, visuel, scientifique d'un même monde, elles [les productions artistiques et scientifiques] prennent naissance dans des conditions culturelles, économiques, sociales et politiques qu'elles marquent en retour » (p. 189). Plus récemment, Catherine Nyeki (accès : <http://www.nyeki.com>), artiste autodéfinie comme « Plasticienne laborantine plurimédia et musicienne, créatrice de monde et de créatures virtuelles », hybrides et pseudovégétales manipulables conformément à des lois physiques imaginaires proches du vivant, montre que, contre l'usage utilitaire et/ou métaphorique des outils et des productions des uns par les autres, un dialogue à bénéfice mutuel peut exister entre chercheurs (biologistes, informaticiens...). Par ailleurs, depuis plusieurs années, Joseph Nechvatal investit l'univers scientifique et simule l'attaque de virus, l'image devenant alors « un hôte servant à accueillir des virus, des agents actifs dont le rôle consiste à manipuler et dégrader l'information contenue dans l'image, des virus "chromophages" » (accès : <http://ml.pir/kAd>). À l'opposé, des informaticiens développent des recherches artistiques visuelles ou sonores. Éric Wenger, infographiste et développeur, conçoit des outils de création visuelle et sonore qu'il utilise pour son compte ou à l'occasion de collaborations avec Miguel Chevalier, Stéphane Maguet, Stéphane Sikora, Didier Bouchon et Monsieur OO, fondateurs du collectif Music2eye développent des collaborations avec des plasticiens (Joseph Nechvatal, Grégory Chatonsky, Miguel Chevalier...).